

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

RESERVATION :

Modalités de réservation :

Toute réservation confirmée doit être accompagnée du paiement des arrhes qui s'élèvent à 30% du montant total du séjour. Le solde du séjour doit impérativement être réglé au plus tard 30 jours avant le début de la location.

Toute réservation faite à moins de 30 jours de la date d'arrivée doit être payée en intégralité lors de la confirmation.

La réservation est considérée comme définitive après réception d'une confirmation de notre part.

Conditions d'annulation de la réservation

- **Plus de 60 jours avant le début du séjour :**
15 € de frais de dossier
- **Entre 60 et 30 jours avant le début du séjour :**
25 % du prix de la location
- **Entre 30 et 15 jours avant le début du séjour :**
50 % du prix de la location
- **Entre 14 et 8 jours avant le début du séjour :**
75 % du prix de la location
- **moins de 8 jours ou non présentation sur place :**
100 % du prix de la location

Pensez à contacter votre assureur si vous souhaitez souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment, des frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Prix :

Les tarifs de location sont applicables pour la saison en cours. Le prix contractuel est celui fixé lors de la confirmation de la réservation.

Nos prix incluent la location de l'hébergement et de son équipement, les charges (eau, électricité, chauffage), le linge de literie (les lits sont faits à l'arrivée), le linge de toilette et l'accès aux activités de loisirs gratuites.

Nos prix ne comprennent pas le ménage final (l'hébergement doit être rendu en parfait état de propreté), les consommations personnelles, l'accès aux activités de loisirs payantes, la caution, les taxes de séjour, les taxes d'ordures ménagères.

Modes de paiement :

Pour régler les arrhes et le solde de votre séjour, vous avez 4 possibilités :

- par carte bleue en vente à distance et sur place
- par chèque à l'ordre de SARL Traits'ânes
- par virement bancaire à la Banque Populaire

Code Banque 14707 – Code Guichet 50861 – Numéro de compte 70212093344 clé 27

IBAN : **FR76 1470 7508 6170 2120 9334 427**

BIC : **CCBPFRRPMTZ**

- par chèques vacances

La caution :

Une caution de 150 € pour les hébergements (roulotte, cabane nikita, chalet détente) vous est demandée pour les séjours vacances à votre arrivée et vous sera restituée lors de votre départ après déduction des éventuels dégâts occasionnés.

Les taxes de séjour et taxe d'ordures ménagères :

La taxe de séjour, qui est collectée pour le compte de la communauté de communes, est à acquitter sur place. Elle s'élève à 0,45 € par nuit et par personne gratuite pour les enfants de moins de 16 ans. La taxe d'ordures ménagères s'élève à 0,60 € par jour et ceci pour le tri collectif que nous sommes tenus de respecter.

ARRIVEE ET DEPART :

Vous pouvez prendre possession de votre hébergement entre 16h et 18h. A votre départ, les clés seront à rendre au plus tard 10 heures.

Départ anticipé :

Toute interruption de séjour ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Inventaire de départ :

Nous faisons l'inventaire de l'hébergement lors de votre départ. Si nous ne constatons aucun problème, nous vous restituons la caution (réglée par chèque). En cas de dommage, nous vous informons des dégâts occasionnés durant votre séjour. Nous vous demanderons de nous régler le montant de ces derniers. Après règlement, nous vous restituons la caution. A défaut de paiement des dégâts occasionnés, la caution pourra être conservée.

Nettoyage de l'hébergement :

Nous apportons une attention particulière à la propreté de nos hébergements. Si toutefois vous constataiez des oublis, vous êtes priés de nous le signaler immédiatement afin que nous puissions intervenir au plus vite. Les réclamations sur le nettoyage non signalées le jour de votre arrivée, ne pourront pas être prises en considération.

A votre départ, vous êtes priés d'effectuer le nettoyage de votre hébergement.. Possibilité d'un supplément de 20 € pour 2 à 5 nuitées et de 40 € pour la semaine

Objets trouvés :

A la fin de votre séjour, vous êtes invités à vérifier que vous n'avez laissé aucun effet personnel dans l'hébergement ou dans les parties communes. Tout objet personnel, à l'exclusion des denrées périssables, devra être réclamé dans le mois suivant votre départ. Les objets trouvés sont expédiés après réception du montant des frais de poste relatifs à leur envoi.

DEROULEMENT DU SEJOUR : Nos hébergements sont non-fumeurs.

Animaux domestiques :

Si vous êtes accompagné d'un animal domestique vous devez avoir obtenu notre accord préalable. La confirmation de réservation confirme si vous pouvez ou non séjourner en compagnie de cet animal. En cas de non respect de cette clause, nous pouvons refuser l'accès de l'animal dans notre site et la réservation est réputée rompue de votre fait. Les prestations non consommées au titre de cette rupture de réservation resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Un seul animal domestique (de petite taille) peut être admis si accord préalable, moyennant un supplément de 5€ par jour ou 20€ par semaine. Vous devez veiller à ce que votre animal ne nuise pas à la tranquillité et à la sécurité des autres résidents, vous devez le tenir en laisse dans l'enceinte du site et vous êtes tenu au respect des règles d'hygiène en vigueur. Ne pas le laisser seul dans l'hébergement.

Véhicules :

Un parking est prévu à proximité des hébergements pour stationner les véhicules et pour décharger vos bagages. En aucun cas vous n'avez le droit de monter avec votre véhicule sur les pelouses. Si nous constatons le non respect de ces règles, nous pourrions faire enlever votre véhicule à vos frais.

Environnement :

Soucieux de la préservation de notre environnement, nous vous demandons de respecter les consignes de tri sélectif qui vous seront remises à votre arrivée. Les mégots doivent être emportés dans la poubelle ultime et non jetés dans la nature ou laissés dans le cendrier. Merci de veiller à une bonne gestion de l'eau et de l'électricité (pas de gaspillage d'eau, éteindre les lumières inutiles, ventiler la location après avoir coupé le radiateur...)

Documentation touristique :

Durant votre séjour, nous mettons à votre disposition la documentation touristique dont vous avez besoin pour vos excursions.

Réclamations :

Afin de ne pas être tenu pour responsable des éventuels manquements dans l'inventaire de l'hébergement, nous vous demandons de nous signaler tout manquement ou détérioration dans les 48 heures après votre arrivée.

Afin de vous faire passer un séjour agréable, nous vous invitons à nous signaler tout problème que vous pourriez rencontrer.

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution de la prestation doit nous être adressé dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception.

Bains bouillonnants :

L'accès au Bain bouillonnant (moyennant un supplément) est réservé uniquement aux clients de Traitsanes. Avant d'utiliser le bain, il vous est demandé de prendre une douche, maillots de bains obligatoire. L'accès au bain est interdit aux mineurs. La séance ne doit pas dépasser 25 min.

DIVERS :

En cas de force majeure (e. a. catastrophe naturelle, ...) contraignant Traits'Anes à ne pouvoir assurer ses engagements, celle-ci s'engage à vous restituer l'intégralité du montant de votre séjour sans que vous puissiez prétendre à aucun autre dédommagement ou poursuite.

Les enfants jouent sous l'entière responsabilité des parents et à ne pas pénétrer dans les parcs destinés aux animaux ni de les nourrir.

Formalités administratives :

Vous serez souvent amenés à passer les frontières. Aussi, ayez toujours une carte d'identité, votre passeport ou le cas échéant votre visa en cours de validité sur vous en cas de contrôle (la carte d'identité, passeport ou visa doit avoir une durée de validité suffisamment étendue pour couvrir le séjour dans l'espace Schengen. Les mineurs qui voyagent avec leurs parents, doivent être munis d'une pièce d'identité individuelle (passeport ou carte nationale d'identité) pour voyager en Suisse.

Formalités sanitaires :

Concernant la France, les vaccinations recommandées concernent l'hépatite B et le tétanos-poliomyélite.

Maladie de Lyme : avec l'arrivée du printemps débute chaque année l'activité des tiques. Ces petits acariens, localisés sur la végétation basse (sous-bois, fourrés, hautes herbes...) peuvent être porteurs d'agents pathogènes (borrelia, virus) et transmettre, en cas de morsure sur l'homme, la maladie de Lyme (borreliose) ou la méningo-encéphalite de printemps. S'il n'existe à l'heure actuelle aucun vaccin contre la maladie de Lyme, les signes dermatologiques à court terme, les complications disparaissent généralement sans séquelles sous antibiothérapie. Quelques conseils : contractez une assurance rapatriement sanitaire.

Rappel des conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R.211-10 et R.211-11 du code du tourisme :

Art. R211-9 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article [R. 211-4](#), l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. R211-10 - Dans le cas prévu à l'article [L. 211-14](#), lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. R211-11 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : -soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; -soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

CONDITIONS PARTICULIERES DU BULL'OPOD :

RESERVATION :

Modalités de réservation :

Toute réservation confirmée doit être accompagnée du paiement des arrhes qui s'élèvent à 90 € (par chèque à l'ordre de Traits'Anes ou par virement ou par CB). Le solde du séjour doit impérativement être réglé au plus tard 30 jours avant le début de la location. Toute réservation faite à moins de 30 jours de la date d'arrivée doit être payée en intégralité lors de la confirmation. La réservation est considérée comme définitive après réception d'une confirmation de notre part.

La caution :

Une caution de 100 € vous est demandée à votre arrivée et vous sera restituée lors de votre départ après déduction des éventuels dégâts occasionnés.

Les conditions d'annulation de la réservation, le prix, les modes de paiement, la taxe de séjour et la taxe d'ordures ménagères restent identiques aux conditions générales de vente ci-dessus.

ARRIVEE ET DEPART :

Vous pouvez prendre possession de votre bulle à partir de 16 heures. A votre départ, les clés seront à rendre avant 10H30.

Départ anticipé :

Toute interruption de séjour ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Annulation du prestataire :

Toutefois pour des raisons de sécurité, vents violents, tempêtes ou vigilance météo, Traits'Anes se réserve le droit d'annuler ou de reporter la nuitée.

Les conditions de l'inventaire de départ, du nettoyage de l'hébergement et des objets trouvés restent identiques aux conditions générales de vente évoquées ci-dessus.

Pour des raisons de sécurité, le Bull'Opod est un hébergement **NON FUMEURS** et les animaux de compagnie ne sont pas admis. Il est interdit de dîner à l'intérieur du Bullopod

**FERME TRAITS'ANES (SARL)
M Mme LIEB Christian
114 rue Principale 68470 MITZACH**

Siret n° 48308049500011 RCS MULHOUSE / N° TVA intracommunautaire FR96483080495 / N° Contrat d'Assurance MMA